

## REVUE DE PRESSE DU 2 DÉCEMBRE 2009

### De 125 à 134 circonscriptions

(Québec) La nouvelle carte électorale proposée par le gouvernement Charest fera passer le nombre de circonscriptions de 125 à 134, d'après le bureau du directeur général des élections du Québec.

Mercredi dernier, lorsqu'il a déposé son projet de loi, le ministre de la Réforme des institutions démocratiques, Claude Béchar, estimait que l'Assemblée nationale compterait entre «128 et 132» députés à l'issue des prochaines élections générales.

Sur la base des nouveaux critères qu'il a énoncés, l'Action démocratique du Québec craignait que leur nombre grimpe à 140. Brandissant un scénario encore plus sombre, le Parti québécois évoquait le chiffre de 150.

Or, les experts de la division territoriale du Directeur général des élections (DGE) ont établi des projections à partir des critères du ministre Béchar. Résultat : «133 et des poussières; 134 quand on arrondit», dit Denis Dion, porte-parole du DGE.

Avec 134 députés, l'Assemblée nationale du Québec comptera davantage d'élus que Queen's Park, qui en a 107.

La semaine dernière, le ministre Béchar a fait valoir que l'Ontario était «l'exception beaucoup plus que la règle». Il a soumis que le nombre moyen d'électeurs par circonscription était de 120 000 en Ontario, mais qu'il était de 43 000 en Alberta et de 51 000 en Colombie-Britannique.

Il avait estimé que le nombre d'électeurs par circonscription serait d'environ 58 000 au Québec, si son projet était adopté. (Le Soleil)

### Les sylviculteurs du Québec insiste auprès de Nathalie Normandeau

Un rassemblement de travailleurs sylvicoles d'un peu partout au Québec, prévu ce mercredi matin, devant le bureau de comté de la ministre des Ressources naturelles, a été annulé.

Nathalie Normandeau a communiqué en fin d'après-midi, mardi, avec le président du syndicat national de la sylviculture, Bernard Forest, pour l'inviter à une rencontre le 16 décembre à Québec.

Auparavant, le syndicat, qui est affilié à la CSN, avait invité les journalistes à ce rassemblement, à 8 heures 30, au bureau de la ministre à New Richmond. Quelques dizaines de sylviculteurs de la Gaspésie, du Bas-St-Laurent, du Saguenay / Lac-St-Jean et de la Haute-Mauricie devaient être présents pour protester contre le mutisme de madame Normandeau à l'égard de leurs revendications.

La ministre a promis, il y a quelques mois, de former un comité pour travailler à l'amélioration des conditions de travail. Les sylviculteurs demandent d'être payés selon un taux horaire et non à la quantité du travail accompli, que ce soit pour le débroussaillage, la coupe forestière ou la plantation d'arbres. Le syndicat estime que cela permettrait de réduire les accidents de travail qui sont très nombreux dans ce secteur.

Les travailleurs tiennent un conseil syndical, mercredi, à New Richmond. (CHAU-TVA)

## **La MRC Rocher-Percé demande à Québec une mesure d'exception pour sauver l'entreprise de recyclage Actibec.**

Les Ateliers Actibec, basés à Grande-Rivière, offrent de l'emploi à une soixantaine de personnes aux prises avec une déficience. L'entreprise gère un éco-centre qui récupère papiers et cartons des industries de la MRC Rocher-Percé. Un contrat évalué à 160 000 \$ annuellement. Seulement voilà, le contrat vient à échéance sous peu et un appel d'offres, de par la loi, doit être publié. À ce titre, les élus de la MRC craignent qu'Actibec ne perde en appel d'offres au profit du secteur privé. C'est pour cette raison qu'ils demandent à Québec de passer outre le processus d'appels d'offres, pour sauver cette entreprise à but non lucratif, précise le préfet, Maurice Anglehart.

« C'est important, parce que si on allait en appel d'offres, le privé pourrait prendre le contrat, ce qui entraînerait la mort de l'organisme ».

M. Anglehart demeure confiant que Québec accordera cette dispense. (CHNC)

## **Services d'aides alimentaires - Une demande grandissante**

Les services d'aide alimentaire dans la région sont débordés à l'approche du temps des Fêtes. Les tablettes du comptoir d'aide alimentaire Partageance en Haute-Gaspésie se vident plus vite que prévu. Les besoins de nourriture ont augmenté de 25 %.

Les difficultés économiques de la région et la hausse du prix des aliments ne sont pas sans conséquence. De nouvelles clientèles, comme les jeunes toxicomanes ou les itinérants, viennent cogner à la porte de Partageance.

Selon la coordonnatrice, Manon Livernoche, la situation est devenue urgente. « Les gens, peu importe la période, ont un besoin essentiel de se nourrir et nous, nous sommes comme la porte d'entrée ou la référence sur le territoire de la Haute-Gaspésie. »

Cette situation ne touche pas seulement Partageance. À Gaspé, l'augmentation des besoins atteint 10 % et les autres organismes de la péninsule sont très fragiles.

Charlotte Pouliot de la Table de concertation en sécurité alimentaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine réclame l'aide financière de la Conférence régionale des élus et du ministère de la Santé pour assurer une continuité dans les services aux familles dans le besoin.

« S'il n'y a pas de sous qui rentrent d'ici Noël, il y a des organismes qui vont fermer en janvier. Il y a des activités qui seront suspendues », indique Mme Pouliot.

Les organismes font donc appel à la générosité des gens autant pour la période des fêtes qu'à longueur d'année. (Radio-Canada)

## **VÉHICULES HORS ROUTE**

### **Le rapport sur les VHR déposé à l'Assemblée nationale**

Québec, le 2 décembre 2009 - Le ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, a déposé hier à l'Assemblée nationale le rapport sur les véhicules hors route (VHR) intitulé Vers un développement durable de la pratique, en vue de consultations en commission parlementaire.

Ce rapport présente un bilan des 34 mesures gouvernementales mises en place depuis 2006 à la suite de la consultation publique sur les VHR menée dans 16 régions du Québec. Il témoigne notamment de l'avancement des travaux des tables de concertation régionale, qui seront d'ailleurs reconduites pour un deuxième mandat de 3 ans. Cela permettra aux 17 conférences régionales des élus (CRE) concernées de terminer le travail amorcé depuis 2006

Selon le ministre, les nouvelles mesures qui sont contenues dans ce rapport visent à assurer une pratique du VHR encore plus sécuritaire, davantage respectueuse des citoyens riverains de sentiers et de l'environnement. Il rappelle que l'industrie du VHR génère des retombées évaluées à 2 milliards par année. (Québec Municipal)